



LAURENT WAUQUIEZ
SECRETARE D'ÉTAT CHARGE DE L'EMPLOI
AUPRES DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DE L'EMPLOI

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 20 mai 2010
N°413

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lancement du portail Internet de l'alternance :

www.contrats-alternance.gouv.fr

Laurent WAUQUIEZ, Secrétaire d'Etat chargé de l'Emploi, a annoncé jeudi 20 mai le lancement d'un portail internet de l'alternance : www.contrats-alternance.gouv.fr

Ce site internet est destiné à faciliter les démarches des jeunes âgés de moins de 26 ans en vue de l'obtention d'un contrat de professionnalisation ou d'un contrat d'apprentissage :

- en favorisant l'accès aux offres des différents réseaux sur un site unique et en assurant le référencement sur le web
- en offrant des informations actualisées et régulières sur les contrats de professionnalisation et d'apprentissage
- en recherchant une qualité des offres déposées et un standard de service dans l'accompagnement des jeunes.

Cette bourse d'emploi permet d'accéder à des offres de contrats d'apprentissage et de professionnalisation dans divers métiers et sur tout le territoire. Au 20 mai, plus de 20 000 offres de contrats en alternance sont ainsi proposées sur le portail.

Les organismes partenaires :

Le portail repose sur un partenariat de l'Etat avec différents organismes qui mettent à disposition des offres de contrats et des actualités. Ces partenaires sont : Pôle emploi, l'Assemblée des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie, l'Assemblée Permanente des Chambres des Métiers, le MEDEF, la CGPME et l'UPA. Ainsi que le Centre INFFO qui les accompagne en apportant des informations sur la formation en alternance.

Un contrat sur mesure :

Une navigation simplifiée permet à l'internaute d'entrer ses critères de recherche (le métier, le type de contrat, le lieu, ou le niveau visé). Le résultat de la requête renseigne sur l'ensemble des offres déposées par les organismes partenaires mentionnant les éléments suivants : libellé du poste, lieu géographique, type de contrat, niveau de diplôme requis ou visé pour exercer la fonction ou le métier.

Une nouvelle étape pour le développement de l'Alternance :

Lors du sommet social du 10 mai à l'Élysée, le Président de la République a confié à Laurent WAUQUIEZ, Secrétaire d'Etat chargé de l'Emploi, la mission de lui présenter, ainsi qu'au Premier ministre, et en concertation étroite avec les partenaires sociaux, un plan d'action en faveur du développement de l'alternance.



L'objectif ambitieux de ce plan est de parvenir à 800.000 jeunes en formation par alternance à l'horizon 2015 : c'est dans cette optique qu'ont été créés, dans le prolongement du rapport PROGLIO, les ateliers de l'apprentissage et de l'alternance. Les conclusions de ces ateliers, mais aussi les contributions des internautes sur le site participatif www.ateliers-alternance.fr ou encore la mise en œuvre du Grand emprunt (500 millions d'euros) viendront nourrir ce vaste plan d'action.

Contact presse :

Cabinet de Laurent WAUQUIEZ : Nicolas DIAT - 01 53 18 43 89